



Tulle, le

**18 MAI 2022**

**SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC SUR LE PROJET D'ARRÊTÉ  
PRÉFECTORAL RELATIF À LA PRÉSENCE DE LA LOUTRE D'EUROPE (*lutra lutra*)  
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE**

**Rappel sur les modalités de la consultation**

Une consultation du public relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la charte de l'environnement a eu lieu sur la réglementation de la chasse en Corrèze, saison 2022-2023.

Cette consultation s'est déroulée du 25 avril au 15 mai 2022 inclus.

Le projet d'arrêté a été mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État en Corrèze.

Les observations ont été recueillies via une boîte courriel dédiée.

**Contribution du public**

Dans le cadre de la consultation, aucune observation n'a été émise.

P/ La directrice départementale des territoires,

Le directeur départemental  
adjoint des territoires

François VERILHAC